

PROCES – VERBAL
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 mars 2008

Nombre de conseillers élus : 11
Nombre de conseillers en fonction : 11
Nombre de conseillers présents : 11

Sous la présidence de Monsieur le Maire sortant.

Membres présents : ILTIS Hubert, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne, WELKER Caroline, FISCHER Jean-Lou, GROSDÉMANGE Stéphanie, PERREZ Denis, MANSUY Joël, STENGER Frédéric, RAPIOR Sonia, GALLOT Isabelle.

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Vincent BILGER, Maire sortant qui, réaffirme sa déception et sa colère devant les propos dont sa famille et lui même ont été l'objet pendant la campagne des municipales. Monsieur le Maire présente une analyse financière de la commune au 31/12/2007, et signale que l'ensemble des ratios sont largement positifs situation qui n'était pas la même lors de la prise en charge du village en 2001. La fiscalité de la commune reste inférieure à la moyenne départementale des communes de même importance et ce malgré les charges de personnel qui restent supérieures à cette même moyenne. L'équipe sortante laisse à la nouvelle équipe «une maison en bon état que j'espère, elle améliorera encore ».

Mr Welker souhaite également prendre la parole concernant les propos lors de cette campagne électorale.

1) Installation du conseil municipal.

Mr le Maire donne lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections et à déclaré installer :

Mrs ILTIS Hubert, WELKER André, Mme TAROZZI Marie-Jeanne, Melle WELKER Caroline, Mr FISCHER Jean-Lou, Mme GROSDÉMANGE Stéphanie, Mrs PERREZ Denis, MANSUY Joël, STENGER Frédéric, Mmes RAPIOR Sonia, GALLOT Isabelle dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Melle WELKER Caroline a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

2) Election du maire.

Mr PERREZ Denis, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris ensuite la présidence de l'assemblée. Il donne lecture de son discours. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Le conseil municipal a désigné deux assesseurs à savoir : Mme LANDRY Dominique, Mr LERCH Serge.

Le doyen du conseil municipal propose Mr MANSUY Joël pour le poste de maire et Mme GALLOT Isabelle pose également sa candidature pour le dit poste.

Chaque conseiller municipal a déposé dans l'urne son enveloppe.
Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrage exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Résultats : Mr MANSUY Joël : 7 suffrages
Mme GALLOT Isabelle : 4 suffrages

Mr MANSUY Joël ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Mr le maire prend la parole et souhaite reconduire Mr ILTIS Hubert au poste de premier adjoint. Ce dernier ne souhaite plus prendre d'autre responsabilité que celle de simple conseiller.

3) Détermination du nombre de poste d'adjoints.

Sous la présidence de Mr MANSUY Joël élu maire il indique que la commune peut disposer de trois postes adjoints au maire maximum. Le conseil municipal a fixé à trois le nombre des adjoints au maire de la commune.

4) Elections des adjoints. **Election du premier adjoint**

Sous la présidence de Mr MANSUY Joël élu maire il a été procédé dans les mêmes formes à l'élection du premier adjoint. Mr le maire propose Mr FISCHER Jean-Lou au poste de premier adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3
Nombre de suffrage exprimés : 8
Majorité absolue : 5

Résultats : Mr FISCHER Jean-Lou : 7 suffrages
Mme RAPIOR Sonia : 1 suffrage

Mr FISCHER Jean-Lou ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du deuxième adjoint. Mr le maire propose Mme TAROZZI Marie-Jeanne au poste de deuxième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 3
Nombre de suffrage exprimés : 8
Majorité absolue : 5

Résultats : Mme TAROZZI Marie-Jeanne : 7 suffrages
Mme GROSDÉMANGE Stéphanie : 1 suffrage

Mme TAROZZI Marie-Jeanne ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

Election du troisième adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du troisième adjoint. Mr le maire propose Mr PERREZ Denis au poste de troisième adjoint.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2
Nombre de suffrage exprimés : 9
Majorité absolue : 5

Résultats : Mr PERREZ Denis : 7 suffrages
Mr STENGER Frédéric : 1 suffrage
Melle WELKER Caroline : 1 suffrage

Mr PERREZ Denis ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

5) Désignation des représentants au sein de la Communauté de Communes du Pays de Thann.

Compte tenu du climat qui régnait dans la salle ce point sera repris lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Mr le maire propose un tour de table et invite chacun à s'exprimer afin de débloquent les tensions de ces derniers jours. Néanmoins chacun était prêt à mettre de la bonne volonté pour travailler ensemble pour le bien du village. Mr le maire remercie l'équipe sortante pour l'ensemble du travail accompli pendant toute cette période.

Séance levée à 10 h 05.